

Le règlement

Art. 1 - l'épreuve est ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s âgés de 16 ans et plus.

Art. 2 - le classement est informatisé par catégorie.

Art. 3 - en cas de litige, seul l'OMS, organisateur, est habilité à trancher.

Ses décisions seront sans appel. L'OMS décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pouvant survenir au cours de l'épreuve.

Art. 4 - tout concurrent sera tenu de respecter le code de la route.

Art. 5 - pour des raisons de sécurité, les accompagnateurs à bicyclette ne sont pas autorisés.

Art. 6 - tout concurrent sera tenu de restituer sa puce chronométrique et son dossard dès la fin de la course. En cas de perte de la puce, celle-ci lui sera facturée 40€.

Art. 7 - tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses en s'engageant. Tous les concurrents sont invités à respecter la nature et l'esprit convivial de la manifestation.

Art. 8 - ravitaillement - Course en autosuffisance (liquide et solide)



Les foulées de l'Oumière

Saint-Pierre d'Oléron

Complexe sportif

DIMANCHE
12
novembre
9h00

Deux parcours :
10 km et 20 km de course 8€
10 km de marche 5€



Inscriptions : chrono-start.com

10€ sur place

mail : oms8@wanadoo.fr

Bulletin d'inscription
à l'office de tourisme,
au complexe de l'Oumière
et en mairie de Saint-Pierre d'Oléron

Renseignements

06 82 24 48 93

Le service médical est assuré par les secouristes.
Des contrôles antidopages peuvent avoir lieu sur le site

Horaires

De 7h à 8h : inscription sur place : 10€

Remise des dossards et des puces chronométriques de 16h à 19h .

Départ & arrivée au complexe sportif de l'Oumière

- à 9h pour les 20km

- à 9h15 pour les 10km et les marcheurs

Vestiaires & sanitaires

Complexe sportif de l'Oumière - 25 avenue Jean Soulat
(en direction de Sauzelle) - Saint-Pierre d'Oléron.

Le dossard

Le dossard doit être visible et fixé avec des épingles à nourrice
Ne pas le plier ni le couper !

Le classement

Par catégorie :

- 10km (cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans)

- 20km (juniors, espoirs, seniors, vétérans)

Remise de récompense aux trois premiers du scratch F/H et premier de chaque catégorie, à partir de 11h30 dans la salle des arts martiaux, suivie d'un verre de l'amitié offert par l'OMS et la municipalité de Saint-Pierre d'Oléron.

Les parcours

- 10km : 1 boucle

- 20km : 2 boucles

- 10km de marche à pied

Sur pistes cyclables et petites routes, à travers bois et marais, en passant par les villages d'Arceau et de La Boirie.

Les foulées de l'Oumière 2023

bulletin d'inscription

à renvoyer avant le 4 novembre

au : 36 rue des Sartières - 17480 Le Château d'Oléron

ou par mail : oms8@wanadoo.fr / Tél. 06 82 24 48 93

**Engagement sur inscription : 8€ ou sur place la veille de la course
(samedi 11 novembre de 15h à 19h)
ou le jour du départ 10€ (dimanche 12 novembre de 7h à 9h)**

10km 20km 10km de marche à pied

licence FFA* non licencié - joindre un certificat médical de moins d'un an ou une photocopie (celui-ci devra porter la mention : non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition).

Pour les mineurs, joindre une autorisation parentale

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe H F

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____

email : _____

Nom du club ou de l'association : _____

Chèque à libeller à l'ordre de l'Office Municipal des Sports

Soit 8€ (par coureur) x _____ = _____

Soit 5€ (par marcheur) x _____ = _____

Cadre réservé à l'Office Municipal des Sports

engagement reçu le N° de dossard